

# Calendrier 2023 de la pénitence

Nous sommes à la 106<sup>e</sup> année depuis le grand miracle du Soleil. Ce miracle a eu lieu le 13 octobre 1917 à Fatima au Portugal. C'est le dernier grand avertissement que Dieu donna au monde pour qu'il se convertisse et fasse pénitence. La Sainte Vierge en a fait l'annonce aux trois petits pasteurs (Lucie, Jacinthe et François) par ces paroles :

« Le 13 octobre, je vous dirai qui je suis et ce que je veux et je ferai un grand miracle *pour que tout le monde croie aux apparitions.* »

Le miracle du Soleil concerne ainsi *tout le monde*. Tout le monde devrait en prendre connaissance, et en tirer les conclusions qui s'imposent.

L'étude de la question de Fatima devrait éventuellement nous convaincre de la nécessité de faire pénitence. En effet, sœur Lucie, lors de sa dernière entrevue avec le Père Fuentes, en 1957, nous dit ceci :

N'attendons pas que vienne de Rome un appel à la **pénitence** de la part du Saint-Père pour le monde entier ; n'attendons pas non plus qu'il vienne de nos évêques dans leur diocèse, ni non plus des congrégations religieuses. Non. Notre-Seigneur a déjà utilisé bien souvent ces moyens et le monde n'en a pas fait cas. C'est pourquoi maintenant il faut que chacun de nous commence lui-même sa propre réforme spirituelle. Chacun doit sauver non seulement son âme, mais aussi toutes les âmes que Dieu a placées sur son chemin.

En effet, depuis 1958 (*mort du pape Pie XII*), nous ne pouvons plus faire confiance à ceux qui se présentent à Rome comme pasteurs de l'Église catholique. Ils ne le sont pas. Ce sont des loups déguisés en agneaux (*très affables et souriants*) qui n'ont aucune autorité. Nous devons donc continuer à observer la discipline de l'Église telle qu'elle était jusqu'en 1958, et ne pas obéir à ces usurpateurs. La preuve est démontrée de façon convaincante par les images de la page du calendrier au mois d'octobre. D'autres preuves de nature doctrinale sont également présentées à la dernière page de ce calendrier.

Ce calendrier se propose donc de nous aider à faire pénitence, en observant la discipline toujours en vigueur de l'Église (1958) en matière de jeûne et d'abstinence. Il n'est pas libre à chacun de ne pas observer les jeûnes et abstinences prescrits par l'Église, comme le rappelle le pape Saint Léon.

Pour les habitants du Québec, nous offrons sur le site *canadienfrancais.org* un document détaillé présentant la loi du jeûne et de l'abstinence en vigueur au Québec. Par manque d'espace, nous ne pouvons expliquer toutes les règles ici. Il est cependant important de savoir que la loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont 7 ans (accomplis) et qui ont l'usage de la raison. La loi du jeûne oblige de 21 à 59 ans. Les malades sont exemptés de l'abstinence et du jeûne.

Nous présentons cependant les règles simples suivies par les premiers chrétiens. De cette façon, si vous n'avez pas accès au document détaillant la loi en vigueur, vous serez certains de ne pas enfreindre cette loi en jeûnant comme les premiers chrétiens, car la loi en vigueur n'est qu'un énorme adoucissement de la loi antérieure.

L'abstinence a rapport à la qualité de la nourriture. Il n'y avait pas pour eux d'abstinence partielle. L'abstinence était toujours complète, c'est-à-dire que dans la journée ils ne mangeaient aucun produit d'animaux vivants sur la terre (viande, volaille, graisse, beurre, lait, fromage, œufs, miel, etc.). Ils s'abstenaient de toute recette utilisant ces ingrédients. Ils mangeaient cependant tout ce qui provient du règne végétal, en particulier du pain, ainsi que du poisson. Ils ne buvaient que de l'eau.

Le jeûne a rapport à la quantité de nourriture, et à l'heure du repas. Lors d'un jeûne, les premiers chrétiens ne mangeaient qu'un repas par jour, vers 18h en carême, et vers 15h hors carême. Ils ne mangeaient pas en dehors de ce repas unique. Les malades ont toujours été exemptés. Plusieurs chrétiens ne buvaient d'eau que lors du repas unique le soir. Saint Thomas d'Aquin a cependant déterminé que boire à n'importe quel moment de la journée ne rompt pas le jeûne.

Nous recommandons la lecture du livret intitulé « Le jeûne d'après les Pères » (*aux éditions canadienfrancais.org*) pour se convaincre de la nécessité de ne pas se limiter à observer la loi en vigueur qui est très adoucie, mais à suivre la recommandation de l'Église (*pape Benoît XIV, 30 mai 1741*) qui nous encourage autant que possible à ne pas relâcher l'observance du jeûne, pour nous préserver de la colère et des châtiments de Dieu. Cependant, comme le rappelle le pape Saint Léon, l'Église ne demande pas l'impossible. Chacun sait ce qu'il est capable ou non.

Nous indiquons par la mention « *jeûne de dévotion* » tous les jours pour lesquels le jeûne a autrefois, soit été prescrit par le Saint Père (pape) au diocèse de Rome, soit été recommandé ou prescrit par certains saints évêques à leurs fidèles. Libre à chacun ...



**Saint Jean Chrysostôme**  
*27 janvier*

**« Je n'appelle point jeûne, dit-il, la simple abstinence des viandes, mais l'abstinence des péchés : car de sa nature le jeûne n'est point capable d'effacer nos péchés, s'il n'est accompagné des dispositions nécessaires. Ce ne fut ni le jeûne, ni le sac, ni la cendre qui fléchirent la colère de Dieu en faveur des Ninivites, mais leurs œuvres et leur changement de vie. Ce que je dis n'est pas pour mépriser le jeûne, mais pour en relever le mérite : car sa gloire consiste, non à s'abstenir de viande, mais à fuir le péché et à faire de bonnes œuvres. »**

# JANVIER 2023

Mois de l'Enfant-Jésus et du Saint Nom de Jésus

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>1</b> CIRCONCISION DE NOTRE SEIGNEUR (d2cl)	<b>2</b> TRÈS SAINT NOM DE JÉSUS (d2cl) <i>Octave de St Étienne, premier Martyr</i>	<b>3</b> Octave de St Jean Ap. (sp)	<b>4</b> <sup>1</sup> Octave des Sts Innocents, MM (sp)	<b>5</b> Vigile de l'Épiphanie (sd) <i>St Téléphore, PM</i>	<b>6</b> ÉPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR (d1cl) <i>- Premier Vendredi -</i>	<b>7</b> Dans l'octave de l'Épiphanie (sd) <i>- Premier Samedi -</i>
<b>8</b> La Sainte Famille (dm) <i>Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie</i>	<b>9</b> Dans l'octave de l'Épiphanie (sd)	<b>10</b> Dans l'octave de l'Épiphanie (sd)	<b>11</b> Dans l'octave de l'Épiphanie (sd) <i>St Hygin, PM</i>	<b>12</b> Dans l'octave de l'Épiphanie (sd)	<b>13</b> 	<b>14</b> St Hilaire, ECD (d) <i>St Félix, prêtre M</i>
<b>15</b> 2 <sup>e</sup> ap. Épiphanie (sd) <i>St Paul, premier Ermite St Maur, Ab</i>	<b>16</b> St Marcel, PM (sd)	<b>17</b> St Antoine, Ab (d)	<b>18</b> Chaire de St Pierre à Rome (dm) <i>Ste Prisque, VM</i>	<b>19</b> <i>Canada : Ste Marguerite Bourgeoys, V (d) St Marius et Cp., MM St Canut, Roi M</i>	<b>20</b> 	<b>21</b> Sts Fabien, P, et Sébastien, MM (d)  Ste Agnès, VM (d)
<b>22</b> 3 <sup>e</sup> ap. Épiphanie (sd) <i>Sts Vincent et Anastase, MM</i>	<b>23</b> St Raymond de Pegnafort, C (sd) <i>Ste Émérentienne, VM</i>	<b>24</b> St Thimothee, EM (d)	<b>25</b> Conversion de St Paul, Ap (dm)	<b>26</b> St Polycarpe, EM (d)	<b>27</b> 	<b>28</b> St Pierre Nolasque, C (d) <i>Ste Agnès, 2<sup>e</sup>, VM</i>
<b>29</b> 4 <sup>e</sup> ap. Épiphanie (sd) <i>St François de Sales, ECD</i>	<b>30</b> Ste Martine, VM (sd)	<b>31</b> St Jean Bosco, C (d)	<u>Avertissement</u> Jésus-Christ nous dit : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » (Lc 13,5)			

1. Les premiers chrétiens jeûnaient tous les mercredis et vendredis de l'année, sauf aux jours de fête et durant le temps pascal.

#### Saints

Ap(App) Apôtre(s) C(C) Confesseur(s)  
 Ev Évangéliste D Docteur  
 M(M) Martyr(s) V(V) Vierge(s)  
 P(P) Pape(s) Ve Veuve  
 E(E) Évêque(s) Cp. Compagnons

#### Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple



**Notre Dame de Lourdes**  
*11 février*

On vit Bernadette s'avancer vers l'intérieur de la grotte en marchant sur ses genoux; trois fois, elle répéta ces mots :

**« Pénitence! Pénitence! Pénitence! »**

C'est que la Vierge les prononçait en ce moment, en demandant pour la seconde fois de prier pour les pécheurs.

Bernadette dit à l'Apparition, pour la quatrième fois :

« Ô ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom? »

Alors, la radieuse Vierge, faisant glisser son chapelet blanc sur son bras droit, étendit ses mains en les abaissant vers la terre, comme pour y verser ses bénédictions, et, d'une voix pleine d'une indicible gratitude, elle dit, en regardant le ciel :

**« JE SUIS L'IMMACULÉE-CONCEPTION. »**

Puis elle disparut.

# FÉVRIER 2023

Mois de la Sainte Famille

Dimanche / Fête d'obligation : 

Jour de jeûne : 

Abstinence complète : 

Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			<b>1</b> St Ignace, EM (d)	<b>2</b> PURIFICATION DE LA BVM (d2cl)	<b>3</b>  St Blaise, EM (sp) <i>- Premier Vendredi -</i>	<b>4</b> St André Corsini, EC (d) <i>- Premier Samedi -</i>
<b>5</b> Dimanche de la Septuagésime (sd) Ste Agathe, VM	<b>6</b> St Tite, EC (d) Ste Dorothee, VM	<b>7</b> St Romuald, Ab (d)	<b>8</b> St Jean de Matha, C (d)	<b>9</b> St Cyrille d'Alexandrie ECD (d) Ste Apolline, VM	<b>10</b>  Ste Scholastique, V (d)	<b>11</b> Apparition de Notre Dame de Lourdes (dm)
<b>12</b> Dimanche de la Sexagésime (sd) Les 7 Fondateurs des Servites de la BVM, CC	<b>13</b> De la férie (sp)	<b>14</b> St Valentin, Prêtre M (sp)	<b>15</b> Sts Faustin et Jovite, MM (sp)	<b>16</b> De la férie (sp)	<b>17</b>  De la férie (sp)	<b>18</b> Canada : Ste Bernadette, V (d) St Siméon, EM
<b>19</b> Dimanche de la Quinquagésime (sd)	<b>20</b> De la férie (sp)	<b>21</b> De la férie (sp)	<b>22</b> <sup>1</sup>  MERCREDI DES CENDRES (sp) Chaire de St Pierre à Antioche	<b>23</b> St Pierre Damien, ECD (d) Vigile de St Mathias	<b>24</b>  ST MATHIAS, Ap (d2cl)	<b>25</b> Samedi après les Cendres
<b>26</b> 1 <sup>er</sup> de Carême (sd)	<b>27</b> St Gabriel de l'Addolorata, C (d)	<b>28</b> De la férie (sp)	<p>1. La discipline de l'Église pendant les premiers siècles était de faire abstinence durant tout le carême, y compris les dimanches. C'est-à-dire qu'aux dimanches de carême, on ne jeûnait pas mais l'abstinence était tout de même prescrite. Durant les jours de jeûne du carême, le repas unique était pris le soir vers 18h00 (au lieu de 15h00 pour les jours de jeûne hors carême). Les chrétiens redoublaient de ferveur pour se mortifier et faire pénitence durant ce saint temps, spécialement durant la semaine sainte. Le vendredi saint, plusieurs ne mangeaient pas durant toute la journée.</p>			

### Saints

Ap(App) Apôtre(s) C(C) Confesseur(s)  
Ev Évangéliste D Docteur  
M(M) Martyr(s) V(V) Vierge(s)  
P(P) Pape(s) Ve Veuve  
E(E) Évêque(s) Cp. Compagnons

### Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>er</sup> classe  
(d2cl) Double de 2<sup>er</sup> classe  
(dm) Double majeur  
(d) Double  
(sd) Semi-double  
(sp) Simple



Sainte Françoise Romaine, priant avec l'ange, reçoit la visite et les instructions de la Reine du ciel.

*9 mars*

Pendant une extase, l'ange Raphaël la conduisit devant une porte sur laquelle étaient inscrits ces mots :

**Ce lieu est l'Enfer ou il n'y a ni repos, ni consolation, ni espérance.**

Elle fut témoin des horribles tourments des damnés. Elle visita ensuite les limbes, puis le ciel où les anges et les saints la conviaient à venir partager leur allégresse. Ces visions sont détaillées dans son *Traité de l'Enfer* à la fin de sa biographie.

Parmi les instructions données par la Sainte Vierge, il y a des jours de jeûne supplémentaires devant être observés par la communauté de Sainte Françoise. Ces jours sont spécifiés dans la vision XLIV. Tous peuvent s'en inspirer pour leur pénitence et dévotion personnelle.

# MARS 2023

Mois de Saint Joseph

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 De la férie (sp) - Quatre-Temps -	2 De la férie (sp)	3 De la férie (sp) - Premier Vendredi - - Quatre-Temps -	4 St Casimir, C (sd) St Lucius, PM - Premier Samedi - - Quatre-Temps -
5 2 <sup>e</sup> de Carême (sd)	6 Stes Perpétue et Félicité, MM (d)	7 St Thomas d'Aquin, CD (d)	8 St Jean de Dieu, C (d)	9 Ste François Romaine, Ve (d)	10 Sts Quarante Martyrs (sd)	11 <sup>1</sup> De la férie (sp)
12 3 <sup>e</sup> de Carême (sd) St Grégoire le Grand, PCD	13 De la férie (sp)	14 De la férie (sp)	15 De la férie (sp)	16 De la férie (sp)	17 St Patrice, EC (d)	18 St Cyrille de Jérusalem, ECD (d)
19 4 <sup>e</sup> de Carême (sd) La fête de St Joseph est transférée	20 ST JOSEPH, époux de la BVM, C (d1cl)	21 St Benoît, Ab (dm)	22 De la férie (sp)	23 De la férie (sp)	24 St Gabriel, Archange (dm)	25 ANNONCIATION DE LA BVM (d1cl)
26 Dimanche de la Passion (sd)	27 St Jean Damascène, CD (d)	28 St Jean de Capistran, C (sd)	29 De la férie (sp)	30 De la férie (sp)	31 Les Sept Douleurs de la BVM (dm)	

1. Début de la neuvaine préparatoire à la fête de Saint Joseph.

### Saints

Ap(App) Apôtre(s)  
 Ev Évangéliste  
 M(M) Martyr(s)  
 P(P) Pape(s)  
 E(E) Évêque(s)  
 C(C) Confesseur(s)  
 D Docteur  
 V(V) Vierge(s)  
 Ve Veuve  
 Cp. Compagnons

### Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple



**Saint Léon le Grand, pape**  
*11 avril*

« Il faut, dit-il, que les chrétiens, quelque besoin qu'ils aient de manger, souhaitent plutôt de se rassasier de la divine parole, que du pain matériel; à l'égard du précepte qui nous ordonne de jeûner, il ne faut pas se contenter précisément de la diète et de l'abstinence que l'on peut faire par un motif d'avarice; mais il faut accompagner le jeûne de ces mets exquis qui donnent l'immortalité, c'est-à-dire de sustenter les pauvres à nos dépens, de leur donner des habits pour couvrir leur nudité, de soulager les malades, de servir d'appui et de soutien aux faibles, d'adoucir les ennuis des exilés, de protéger les orphelins, d'être la consolation des veuves désolées. Il n'y a personne qui ne puisse donner quelques secours à toutes ces espèces d'infirmités; on a toujours assez de bien pour en faire part aux autres quand on a l'âme grande et généreuse. La pitié ne mesure point son pouvoir ni ses forces sur la quantité de ses richesses; quelque peu de bien qu'on ait, on peut en faire un grand fond de mérite; les riches peuvent faire de grands présents; ceux qui n'ont qu'un bien médiocre n'en peuvent faire que de petits; mais le mérite n'est pas inégal quand l'affection est la même. »

**« On ne vous prescrit rien de trop rude, ajoute-t-il, ou de trop difficile, ou qui soit au-dessus de vos forces, pour la rigueur de l'abstinence, ou pour la libéralité de l'aumône. Chaque particulier sait au juste ce qu'il peut ou ce qu'il ne peut pas. »**

Ce saint pape veut que l'on soit gai et content quand on donne, et que l'on tempère tellement ses libéralités, que les besoins domestiques n'en souffrent pas, et que les pauvres aient de quoi se sustenter. Il enseigne qu'il est libre à chacun de châtier son corps par des mortifications volontaires; mais il ne l'est pas de ne point observer en certains temps les jeûnes prescrits à tous les fidèles.

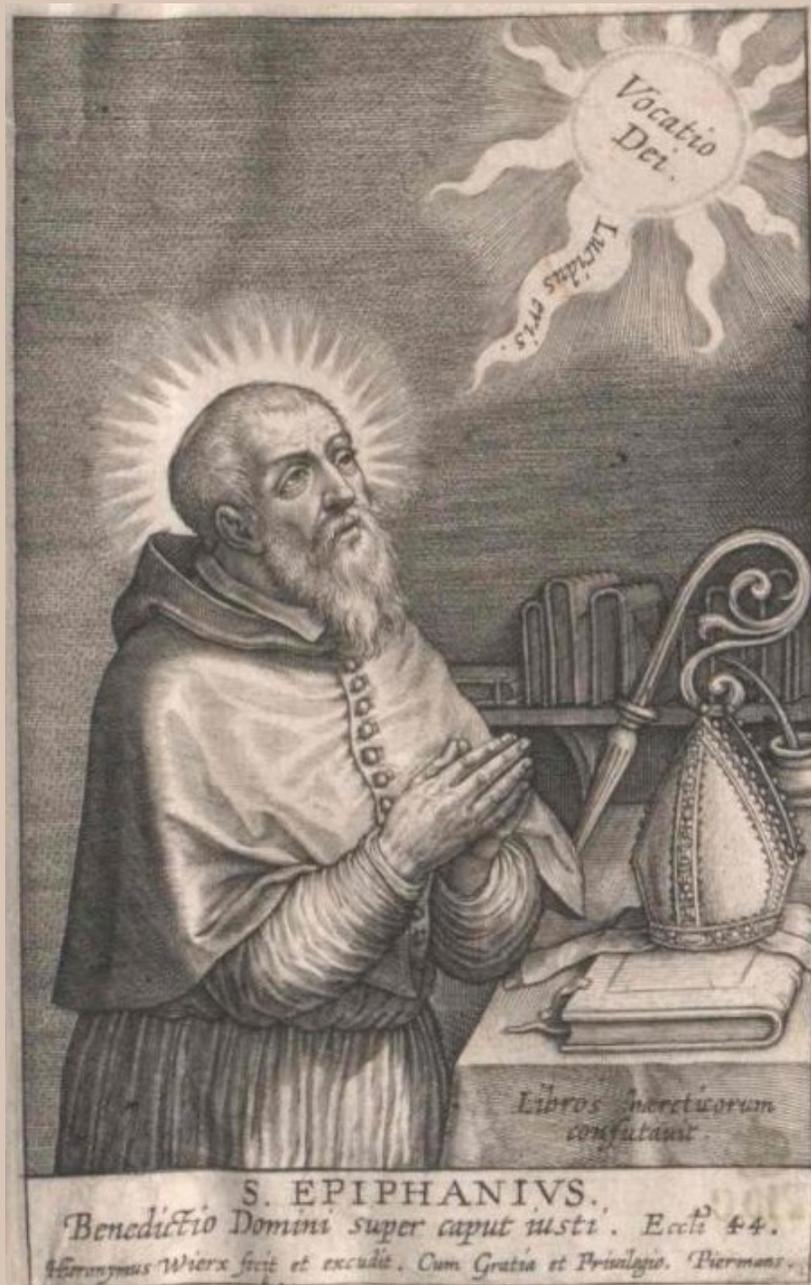
# AVRIL 2023

Mois de la Passion de N.-S. J.-C.

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Samedi dans la semaine de la Passion (sd) - Premier Samedi -
2 <b>Dimanche des Rameaux (sd)</b> <i>St François de Paule, C</i>	3 Lundi Saint (sp)	4 Mardi Saint (sp) <i>St Isidore, ECD</i>	5 Mercredi Saint (sp) <i>St Vincent Ferrier, C</i>	6 JEUDI SAINT (d1cl)	7 VENDREDI SAINT (d1cl) - Premier Vendredi - 	8 SAMEDI SAINT (d1cl) 
9 <b>DIMANCHE DE PÂQUES (d1cl)</b>	10 LUNDI DE PÂQUES (d1cl)	11 MARDI DE PÂQUES (d1cl)	12 Mercredi de Pâques (sd)	13 Jeudi de Pâques (sd) <i>St Herménégilde, M</i>	14 Vendredi de Pâques (sd) <i>St Justin, M</i> <i>Sts Tiburce, Valérien et Maxime, MM</i> 	15 Samedi in Albis (sd)
16 Dimanche in Albis (dm)	17 St Anicet, PM (sp)	18 De la férie (sp)	19 De la férie (sp)	20 De la férie (sp)	21 St Anselme, ECD (d) 	22 Sts Soter et Caius, PM (sd)
23 2 <sup>e</sup> ap. Pâques (sd) <i>St Georges, M</i>	24 St Fidèle de Sigmaringen, M (d)	25 <sup>1</sup> ST MARC, Ev (d2cl) <i>Litanies Majeures</i>	26 SOLENNITÉ DE ST JOSEPH (d1cl) <i>Sts Clet et Marcellin, PPMM (sd)</i>	27 St Pierre Canisius, CD (d) <i>Dans l'octave de St Joseph</i>	28 St Paul de la Croix, C (d) <i>Dans l'octave de St Joseph</i> <i>St Vital, M</i> 	29 St Pierre de Vérone, M (d) <i>Dans l'octave de St Joseph</i>
30 3 <sup>e</sup> ap. Pâques (sd) <i>Ste Catherine de Sienna, V</i>	<p><b>Notes</b></p> <p>1. Abstinence de dévotion pour les Litanies Majeures et comme préparation à la fête de Saint Joseph</p> <p><b>Saints</b></p> <p>Ap(App) Apôtre(s)                      Ev Évangéliste                      M(M) Martyr(s)                      P(P) Pape(s)                      E(E) Évêque(s)</p> <p>C(C) Confesseur(s)                      D Docteur                      V(V) Vierge(s)                      Ve Veuve                      Cp. Compagnons</p> <p><b>Rang des offices</b></p> <p>(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe                      (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe                      (dm) Double majeur                      (d) Double                      (sd) Semi-double                      (sp) Simple</p>					



**Saint Épiphanie**  
11 mai

Saint Épiphanie sur le jeûne des chrétiens au 4<sup>e</sup> siècle :

«Le mercredi et le vendredi on jeûne jusqu'à none (15h), parce que le mercredi le Seigneur fut livré, et que le vendredi il fut crucifié; notre jeûne est une reconnaissance qu'il a souffert pour nous, et une reconnaissance pour nos péchés. Ce jeûne du mercredi et du vendredi jusqu'à none, s'observe toute l'année dans l'Église catholique, excepté les cinquante jours du temps pascal, dans lequel il est défendu [...] de jeûner;»

# MAI 2023

Mois de Marie

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<b>1</b> Sts PHILIPPE ET JACQUES, App (d2cl) <i>Dans l'octave de St Joseph</i>	<b>2</b> St Athanase, ECD <i>Dans l'octave de St Joseph</i>	<b>3</b> INVENTION DE LA STE CROIX (d2cl) <i>Octave de St Joseph St Alexandre I, P, et Cp., MM</i>	<b>4</b> Ste Monique, Ve (d)	<b>5</b>  St Pie V, PC (d)  <i>- Premier Vendredi -</i>	<b>6</b> St Jean devant la Porte Latine, ApEv (dm)  <i>- Premier Samedi -</i>
<b>7</b> <b>4<sup>e</sup> ap. Pâques (sd)</b> <i>St Stanislas, EM</i>	<b>8</b> Apparition de St Michel Archange (dm)	<b>9</b> St Grégoire de Naziance, ECD	<b>10</b> St Antonin, EC (d) <i>Sts Gordien et Épimaque, MM</i>	<b>11</b> De la férie (sp)	<b>12</b>  Sts Nérée et Cp., MM (sd)	<b>13</b> St Robert Bellarmin, ECD (d)
<b>14</b> <b>5<sup>e</sup> ap. Pâques (sd)</b> <i>St Boniface, M</i>	<b>15</b> <sup>1,2</sup> St Jean-Baptiste de la Salle, C (d) <i>Canada : St Isidore le laboureur (dm)</i>  <i>- Rogations - Litanies Mineures</i>	<b>16</b> <sup>1</sup> St Ubald, EC (sd)  <i>- Rogations - Litanies Mineures</i>	<b>17</b> <sup>1</sup> St Pascal Baylon, C (d)  <i>- Rogations - Litanies Mineures</i>	<b>18</b> <b>ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR (d1cl)</b>	<b>19</b>  St Pierre Célestin, PC (d) <i>Vendredi dans l'octave de l'Ascension Ste Prudentienne, V</i>	<b>20</b> St Bernardin de Sienne, C (sd) <i>Samedi dans l'octave de l'Ascension</i>
<b>21</b> <b>Dimanche dans l'octave de l'Ascension (sd)</b>	<b>22</b> Lundi dans l'octave de l'Ascension (sd)	<b>23</b> Mardi dans l'octave de l'Ascension (sd)	<b>24</b> Mercredi dans l'octave de l'Ascension (sd)	<b>25</b> Octave de l'Ascension (dm) <i>St Grégoire VII, PC</i>	<b>26</b>  Vendredi ap. l'octave de l'Ascension (sd) <i>St Philippe Néri, C St Éleuthère, PM</i>	<b>27</b>  Vigile de la Pentecôte (sd) <i>St Bède le Vénérable, CD St Jean I, PM</i>
<b>28</b> <b>PENTECÔTE (d1cl)</b>	<b>29</b> <b>LUNDI DE LA PENTECÔTE (d1cl)</b>	<b>30</b> <b>MARDI DE LA PENTECÔTE (d1cl)</b>	<b>31</b>  BVM REINE (d2cl) <i>Consécration au Cœur Immaculé prescrit par Pie XII (11 oct. 1954)</i>  <i>- Quatre-Temps -</i>			

## Notes

- Jeûne et abstinence de dévotion pour les Litanies Mineures et comme préparation à l'Ascension. L'Église latine n'a jamais prescrit le jeûne pour ces jours, mais Saint Charles Borromée l'avait prescrit dans son diocèse à Milan.
- Début du 2<sup>e</sup> grand jeûne de dévotion, qui commence trois jours avant la fête de l'Ascension, et finit inclusivement la veille de la Pentecôte. Il avait été prescrit à Sainte Françoise Romaine pour sa communauté par saint Paul apôtre (vision XLIV). Il peut être accompli par amour de Dieu.

## Saints

Ap(App) Apôtre(s)  
 Ev Évangéliste  
 M(M) Martyr(s)  
 P(P) Pape(s)  
 E(E) Évêque(s)  
 C(C) Confesseur(s)  
 D Docteur  
 V(V) Vierge(s)  
 Ve Veuve  
 Cp. Compagnons

## Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple



**Saint Jean-Baptiste**

Précurseur du Messie, prophète et martyr

*24 juin*

Reproduction d'une image ayant appartenu à Pie IX

**« Faites pénitence! »**

(Matthieu 3,2)

**« Préparez les chemins pour le  
Seigneur. »**

(Matthieu 3,3)

# JUIN 2023

Mois du Sacré-Cœur

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				<b>1</b> Jeudi de la Pentecôte (sd)	<b>2</b>  Vendredi de la Pentecôte (sd) <i>St Marcellin et Cp.</i> - Premier Vendredi - - Quatre-Temps -	<b>3</b>  Samedi de la Pentecôte (sd) - Premier Samedi - - Quatre-Temps -
<b>4</b> TRÈS SAINTE TRINITÉ (d1cl)	<b>5</b> St Boniface, EM (d) <i>Lundi ap. l'octave de la Pentecôte</i>	<b>6</b> St Norbert, EC (d) <i>Mardi ap. l'octave de la Pentecôte</i>	<b>7</b> Mercredi ap. l'octave de la Pentecôte (sd)	<b>8</b> FÊTE-DIEU (d1cl)	<b>9</b>  Dans l'octave de la Fête-Dieu (sd) <i>Sts Prime et Félicien, MM</i>	<b>10</b> Dans l'octave de la Fête-Dieu (sd) <i>Ste Marguerite, Reine</i>
<b>11</b> Dim. dans l'octave de la Fête-Dieu (sd) <i>St Barnabé, Ap</i>	<b>12</b> Dans l'octave de la Fête-Dieu (sd) <i>St Jean de St-F., C Sts Bas. Et Cp., MM</i>	<b>13</b> Dans l'octave de la Fête-Dieu (sd) <i>St Antoine de Padoue, CD</i>	<b>14</b> Dans l'octave de la Fête-Dieu (sd) <i>St Basile le Grand, ECD</i>	<b>15</b> Octave de la Fête-Dieu (dm) <i>Sts Vite et Cp., MM</i>	<b>16</b>  FÊTE DU SACRÉ-CŒUR (d1cl)	<b>17</b> Dans l'octave du Sacré-Cœur (sd)
<b>18</b> Dim. dans l'octave du Sacré-Cœur (sd) <i>St Ephrem CD Sts Marc et Marcellien, MM</i>	<b>19</b> Ste Juliène Falconieri, V (d) <i>Dans l'octave du Sacré-Cœur</i>	<b>20</b> Dans l'octave du Sacré-Cœur (sd) <i>St Silvère, PM</i>	<b>21</b> St Louis de Gonzague, C (d) <i>Dans l'octave du Sacré-Cœur</i>	<b>22</b> St Paulin, EC (d) <i>Dans l'octave du Sacré-Cœur</i> Canada : Fête du Cœur eucharistique de Jésus (dm)	<b>23</b> <sup>1</sup>  Octave du Sacré-Cœur (dm) <i>Vigile de St Jean-Baptiste</i>	<b>24</b> NATIVITÉ DE ST JEAN-BAPTISTE (d1cl)
<b>25</b> 4 <sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd) <i>St Guillaume, Ab</i>	<b>26</b> Sts Jean et Paul, MM (d)	<b>27</b> Dans l'octave de la Nativité de St Jean-Baptiste (sd)	<b>28</b> <sup>2</sup> St Irénée, EM (d) <i>Vigile de St Pierre et St Paul</i>	<b>29</b> STS PIERRE ET PAUL, App (d1cl)	<b>30</b>  Commémoration de St Paul (dm)	

## Notes

1. Jeûne et abstinence de dévotion, à la vigile de la fête de Saint Jean Baptiste.
2. Jeûne et abstinence de dévotion, à la vigile de la fête des Saints Pierre et Paul.

## Saints

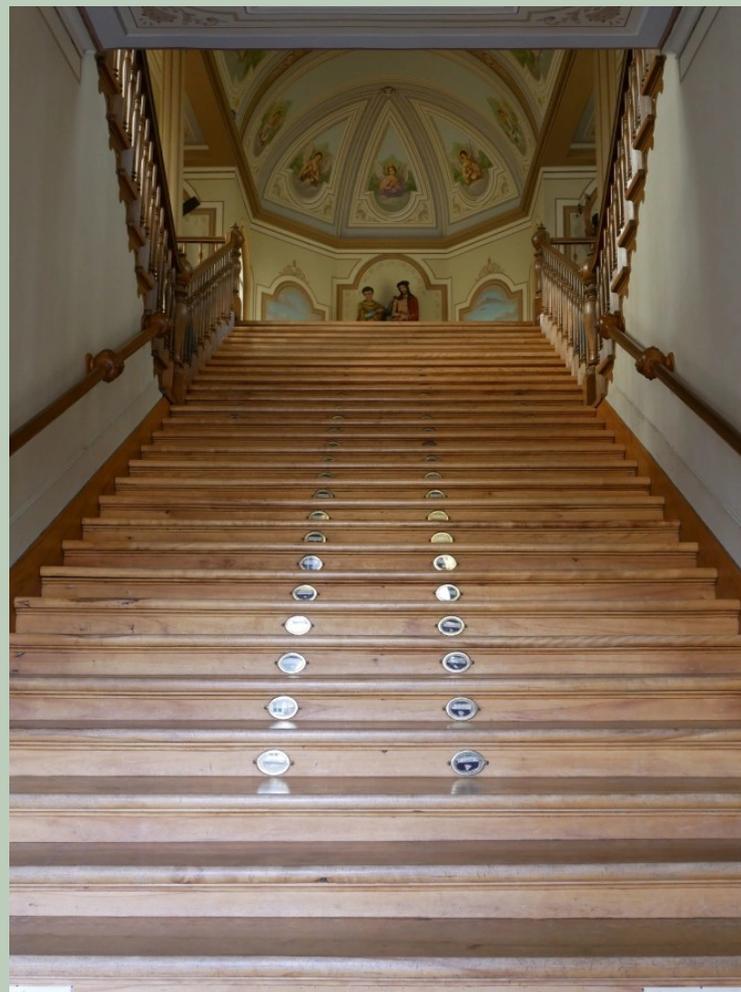
Ap(App) Apôtre(s)  
 Ev Évangéliste  
 M(M) Martyr(s)  
 P(P) Pape(s)  
 E(E) Évêque(s)  
 C(C) Confesseur(s)  
 D Docteur  
 V(V) Vierge(s)  
 Ve Veuve  
 Cp. Compagnons

## Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple



Bonne Sainte Anne,  
priez pour nous  
(Ind., 100 jours chaque fois)  
Image ayant touché à la relique de Sainte Anne.



L'escalier saint au Sanctuaire  
Sainte-Anne-de-Beaupré,  
un lieu de pénitence privilégié.

Les marches doivent être montées à genoux en priant.

*26 juillet*

Début de la neuvaine le 17 août

# JUILLET 2023

Mois du Précieux-Sang

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

							<b>1</b> <b>FÊTE DU TRÈS PRÉCIEUX SANG (d1cl)</b> <i>- Premier Samedi -</i>
<b>2</b> <b>VISITATION DE LA BVM (d2cl)</b> <i>5<sup>e</sup> ap. Pentecôte</i>	<b>3</b> St Léon II, PC (sd)	<b>4</b> Dans l'octave de Sts Pierre et Paul (sd)	<b>5</b> St Antoine Zaccaria, C (d)	<b>6</b> Octave de Sts Pierre et Paul, App (dm)	<b>7</b>  Sts Cyrille et Méthode, EECC (d) <i>- Premier Vendredi -</i>	<b>8</b> Ste Élisabeth du Portugal, Reine Ve (sd)	
<b>9</b> <b>6<sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)</b> <i>Canada : Ste Maria Goretti, VM</i>	<b>10</b> Les 7 Frères, MM, Stes Rufine et Seconde, VMMM (sd)	<b>11</b> St Pie I, PM (sp)	<b>12</b> St Jean Gualbert, Ab (d) <i>Sts Nabor et Félix, MM</i>	<b>13</b> St Anaclet, PM (sd)	<b>14</b>  St Bonaventure, ECD (d)	<b>15</b> St Henri, Empereur C (sd)	
<b>16</b> <b>7<sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)</b> <i>BVM du Mont-Carmel</i>	<b>17</b> <sup>1</sup> St Alexis, C (sd)	<b>18</b> St Camille de Lellis, C (d) <i>Ste Symphorose et ses sept fils, MM</i>	<b>19</b> St Vincent de Paul, C (d)	<b>20</b> St Jérôme Émilien, C (d) <i>Ste Marguerite, VM</i>	<b>21</b>  Ste Praxède, V (sp)	<b>22</b> Ste Marie-Madeleine, Pénitente (d)	
<b>23</b> <b>8<sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)</b> <i>St Apollinaire, EM                      St Liboire, EC</i>	<b>24</b> <sup>2</sup> Vigile de St Jacques (sp) <i>Ste Christine, VM</i>	<b>25</b> <b>ST JACQUES LE MAJEUR, Ap (d2cl)</b> <i>St Christophe, M</i>	<b>26</b> <b>STE ANNE, mère de la BVM (d2cl)</b> <i>Québec : (d1cl)</i>	<b>27</b> <i>Québec : Dans l'octave de Ste Anne (sd)</i> <i>St Pantaléon, M</i>	<b>28</b>  Sts Nazaire et Cp., MM (sd)	<b>29</b> St Marthe, V (sd) <i>Sts Félix II, P, et Cp., MM</i>	
<b>30</b> <b>9<sup>e</sup> ap. Pentecôte</b> <i>Sts Abdon et Sennen, MM</i>	<b>31</b> St Ignace de Loyola, C (dm)	<u>Notes</u> 1. Début de la neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne. 2. Jeûne et abstinence de dévotion.	<u>Saints</u> Ap(App) Apôtre(s) Ev Évangéliste M(M) Martyr(s) P(P) Pape(s) E(E) Évêque(s)	C(C) Confesseur(s) D Docteur V(V) Vierge(s) Ve Veuve Cp. Compagnons	<u>Rang des offices</u> (d1cl) Double de 1 <sup>e</sup> classe (d2cl) Double de 2 <sup>e</sup> classe (dm) Double majeur (d) Double (sd) Semi-double (sp) Simple		



**Saint Augustin**

*28 août*

Saint Augustin affirme que le jeûne nous fait entrer en quelque sorte en société avec les anges; qu'il est absolument nécessaire pour dompter sa chair; et il s'exprime en cette manière : « Si donc l'on vous dit : Est-ce que vous plaisez à Dieu en vous tourmentant vous-même? Ce serait un Dieu cruel, s'il se plaisait à vous voir souffrir. Vous pouvez répondre à ce tentateur : Je ne me tourmente moi-même qu'afin qu'il m'épargne; je me châtie, afin qu'il m'assiste, afin de plaire à ses yeux, afin de lui pouvoir être agréable. »

La révolte de la chair contre l'esprit est une peine du péché; il est bon de la priver quelquefois des plaisirs permis, parce que celui qui ne se prive d'aucun des plaisirs qui sont permis, est bien près de s'abandonner à ceux qui sont défendus : au lieu que quand on se prive des joies de la chair, on obtient les joies de l'âme.

# Août 2023

Mois du Saint-Cœur de Marie

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		<b>1<sup>1</sup></b> St Pierre aux Liens (dm) Sts Machabées, MM	<b>2</b> Québec : Octave de Ste Anne (dm) St Alphonse-Marie de Liguori, ECD	<b>3</b> Invention de St Étienne, premier Martyr (sd)	<b>4</b>  St Dominique, C (d) - Premier Vendredi -	<b>5</b> Dédicace de Ste Marie aux Anges (dm) - Premier Samedi -
<b>6<sup>2</sup></b> TRANSFIGURATION DE NSJC (d2cl) 10 <sup>e</sup> ap. Pentecôte Sts Sixte II, P, et Cp., MM	<b>7</b> St Gaétan, C (d) St Donat, EM	<b>8</b> Sts Cyriaque et Cp., MM (sd)	<b>9<sup>3</sup></b> St Jean-Marie Vianney, C (d) St Romain, M Vigile de St Laurent	<b>10</b> ST LAURENT, M (d2cl)	<b>11</b>  Sts Tiburce et Suzanne, MM (sp) Canada : Ste Philomène, VM (d)	<b>12</b> Ste Claire, V (d)
<b>13</b> 11 <sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd) Sts Hippolyte et Cassien, MM	<b>14<sup>4</sup></b> Vigile de l'Assomption de la BVM (sp) St Eusèbe, C	<b>15</b> ASSOMPTION DE LA BVM (d1cl)	<b>16</b> ST JOACHIM, père de la BVM (d2cl)	<b>17</b> St Hyacinthe, C (d)	<b>18</b>  Dans l'octave de l'Assomption (sd) St Agapit, M	<b>19</b> St Jean Eudes, C (d)
<b>20</b> 12 <sup>e</sup> ap. Pentecôte St Bernard, AbD	<b>21</b> Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, Ve (d)	<b>22</b> CŒUR IMMACULÉ de MARIE (d2cl) Sts Timothée et Cp., MM	<b>23<sup>5</sup></b> St Philippe Béniti, C (d) Vigile de St Barthélemy	<b>24</b> ST BARTHÉLEMY, Ap (d2cl)	<b>25</b>  St Louis, Roi C (sd)	<b>26</b> Du samedi (sp) St Zéphyrin, PM
<b>27</b> 13 <sup>e</sup> ap. Pentecôte St Joseph Calasanz, C	<b>28</b> St Augustin, ECD (d) St Hermès, M	<b>29</b> Décollation de St Jean-Baptiste (dm) Ste Sabine, M	<b>30</b> Ste Rose de Lima, V (d) Sts Félix et Adauctus, MM	<b>31</b> St Raymond Nonnat, C (d)		

## Notes

- Début du 3e grand jeûne de dévotion, qui commence le 1er août, et finit inclusivement la veille de l'Assomption. Il a été prescrit à Sainte Françoise Romaine par saint Paul apôtre (vision XLIV), mais est aussi appuyé sur la tradition de l'Église. La Très-Sainte Vierge est notre bonne mère et notre puissante avocate. Nous pouvons jeûner joyeusement en son honneur.
- Début de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption.
- Jeûne et abstinence de dévotion pour la vigile du martyr Saint Laurent.
- Jeûne et abstinence de dévotion.
- Jeûne et abstinence de dévotion pour la vigile de l'Apôtre Saint Barthélemy.

## Saints

Ap(App) Apôtre(s)  
 Ev Évangéliste  
 M(M) Martyr(s)  
 P(P) Pape(s)  
 E(E) Évêque(s)  
 C(C) Confesseur(s)  
 D Docteur  
 V(V) Vierge(s)  
 Ve Veuve  
 Cp. Compagnons

## Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple



## Notre Dame de la Salette

19 septembre

Livret recommandé aux éditions canadienfrancais.org :

« L'apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de la Salette »

### *Message de la Sainte Vierge à la Salette :*

J'adresse un pressant appel à la terre : j'appelle les vrais disciples du Dieu vivant et régnant dans les cieux; j'appelle les vrais imitateurs du Christ fait homme, le seul et vrai Sauveur des hommes; j'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit; enfin, j'appelle les Apôtres des derniers temps, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et dans le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et dans l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde. Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez, et montrez-vous comme mes enfants chéris; je suis avec vous et en vous, pourvu que votre foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheurs. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. Combattez, enfants de lumière, vous, petit nombre qui y voyez; car voici le temps des temps, la fin des fins.

# SEPTEMBRE 2023

Mois de Notre-Dame des Sept Douleurs

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					<b>1</b>  <b>St Gilles, Ab (sp)</b> <i>Douze Frères, MM</i>  - Premier Vendredi -	<b>2</b> <b>St Étienne, Roi C (sd)</b>  - Premier Samedi -
<b>3</b> <b>14<sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)</b> <i>St Pie X, PC</i>	<b>4</b> De la férie (sp)	<b>5</b> <b>St Laurent Justinien, EC (sd)</b>	<b>6</b> De la férie (sp)	<b>7</b> De la férie (sp)	<b>8</b>  <b>NATIVITÉ DE LA BVM (d2cl)</b> <i>St Adrien, M</i>	<b>9</b> <b>Du samedi (sp)</b> <i>St Gorgon, M</i>
<b>10</b> <b>15<sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)</b> <i>St Nicolas de Tolentino, C</i>	<b>11</b> Sts Prote et Hyacinthe, MM (sp)	<b>12</b> Très Saint Nom de Marie (dm)	<b>13</b> De la férie (sp)	<b>14</b> Exaltation de la Ste Croix (dm)	<b>15</b>  <b>SEPT DOULEURS DE LA BVM (d2cl)</b> <i>St Nicomède, M</i>	<b>16</b> Sts Corneille, P, et Cyprien, MM (sd) <i>Sts Euphémie, V, et Cp., MM</i>
<b>17<sup>1</sup></b> <b>16<sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)</b> <i>Impression des Stigmates de St François, C</i>	<b>18</b> St Joseph de Cupertino, C (d)	<b>19</b> Sts Janvier, E, et Cp., MM (d)	<b>20</b>  St Eustache et Cp., MM (d) <i>Vigile de St Matthieu</i>  - Quatre-Temps -	<b>21</b> <b>ST MATTHIEU, ApEv (d2cl)</b>	<b>22</b>  St Thomas de Villeneuve, EC (d) <i>Sts Maurice et Cp., MM</i>  - Quatre-Temps -	<b>23</b>  St Lin, PM (sd) <i>Ste Thècle, VM</i> <i>Mort du Padre Pio<sup>2</sup></i>  - Quatre-Temps -
<b>24</b> <b>17<sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)</b> <i>Notre Dame de la Merci</i>	<b>25</b> De la férie (sp)	<b>26</b> <i>Canada : STS JEAN DE BRÉBEUF ET Cp., MM (d2cl)</i> <i>Sts Cyprien et J., MM</i>	<b>27</b> Sts Côme et Damien, MM (sd)	<b>28</b> St Wenceslas, Duc M (sd)	<b>29</b>  <b>DÉDICACE DE SAINT MICHEL, Archange (d1cl)</b>	<b>30</b> St Jérôme, CD (d)

## Notes

- Début de la neuvaine préparatoire à la fête des Saints Martyrs canadiens.
- Mort du Padre Pio de Pietrelcina le 23 septembre 1968, saturé de médicaments et de souffrances. Le 6 novembre suivant, le rite Novus Ordo invalide était imposé. Le Padre Pio encourageait fortement les petits groupes de prières.

## Saints

Ap(App) Apôtre(s)  
 Ev Évangéliste  
 M(M) Martyr(s)  
 P(P) Pape(s)  
 E(E) Évêque(s)  
 C(C) Confesseur(s)  
 D Docteur  
 V(V) Vierge(s)  
 Ve Veuve  
 Cp. Compagnons

## Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple

**1946**



**En 1946 : photos de la vraie sœur Lucie, l'une des trois enfants ayant reçu l'apparition de la Vierge à Fatima. Le miracle du Soleil eut lieu le 13 octobre 1917. Il ne faut rien croire de ce qu'on nous rapporte concernant sœur Lucie après 1957, année de sa dernière entrevue avec le père Fuentes.**

Livre recommandé :

« Fatima signe du Ciel », édition *canadienfrancais.org* 2019

**1967**



## **Le secret de Fatima**

Le secret, dit-elle, consiste en trois révélations distinctes dont je vais en faire connaître deux :

La première fut la vision de l'Enfer.

Notre Seigneur nous montra une grande mer de feu qui paraissait être sous la Terre. Immergés dans ce feu, les démons et les âmes, comme des braises transparentes et noires ou bronzées avec une forme humaine voguaient dans l'incendie portés par les flammes qui sortaient d'elles-mêmes, avec des nuages de fumée tombant de tous côtés comme les étincelles durant un grand incendie, sans poids ni équilibre, parmi les cris et les gémissements de douleur et de désespoir qui horrifiaient et faisaient frémir de stupeur. Les démons se distinguaient par leurs formes horribles et repoussantes, d'animaux effrayants et inconnus mais transparents et noirs. Cette vue ne dura qu'un moment, et sans l'aide de notre bonne Mère du Ciel qui nous avait prévenus lors de la première apparition qu'elle nous emmènerait au Ciel, je crois que nous serions morts de crainte et d'effroi.

# OCTOBRE 2023

Mois des Saints Anges

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>1</b> 18 <sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd) St Rémi, EC	<b>2</b> Sts Anges Gardiens (dm)	<b>3</b> Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, V (d)	<b>4</b> St François d'Assise, C (dm)	<b>5</b> Sts Placide et Cp., MM (sp)	<b>6</b>  St Bruno, C (d)  - Premier Vendredi -	<b>7</b> <b>TRÈS SAINT ROSAIRE (d2cl)</b> St Marc, PC Sts Serge et Cp., MM  - Premier Samedi -
<b>8</b> 19 <sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd) Ste Brigitte, Ve	<b>9</b> St Jean Léonard, C (d) Sts Denis, E, et Cp., MM	<b>10</b> St François de Borgia, C (sd)	<b>11</b> <b>MATERNITÉ DE LA BVM (d2cl)</b>	<b>12</b> De la férie (sp)	<b>13</b>  St Édouard, Roi C (sd) Miracle du Soleil à Fatima (1917)	<b>14</b> St Callixte I, PM (d)
<b>15</b> 20 <sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd) Ste Thérèse d'Avila, V	<b>16</b> Ste Hedwige, Ve (sd)	<b>17</b> Ste Marguerite-Marie Alacoque, V	<b>18</b> ST LUC, Ev (d2cl)	<b>19</b> St Pierre d'Alcantara, C (d)	<b>20</b>  St Jean de Kenty, C (d)	<b>21</b> Du samedi (sp) St Hilarion, Ab Stes Ursules et Cp., VVMM
<b>22</b> 21 <sup>e</sup> ap. Pentecôte (sd)	<b>23</b> De la férie (sp)	<b>24</b> St Raphaël, Archange (dm)	<b>25</b> Sts Chrysanthé et Darie, MM (sp)	<b>26</b> St Évariste, PM (sp)	<b>27</b> <sup>1</sup>  Vigile de Sts Simon et Jude (sp)	<b>28</b> STS SIMON ET JUDE, App (d2cl)
<b>29</b> <b>FÊTE DU CHRIST ROI (d1cl)</b> 22 <sup>e</sup> ap. Pentecôte	<b>30</b> De la férie (sp)	<b>31</b> <sup>2</sup>  Vigile de tous les Saints (sp)				

## Notes

1. Jeûne et abstinence de dévotion pour la vigile des Apôtres Saints Simon et Jude.
2. Abstinence complète comme dévotion même si l'abstinence partielle est permise.

## Saints

Ap(App) Apôtre(s)  
 Ev Évangéliste  
 M(M) Martyr(s)  
 P(P) Pape(s)  
 E(E) Évêque(s)  
 C(C) Confesseur(s)  
 D Docteur  
 V(V) Vierge(s)  
 Ve Veuve  
 Cp. Compagnons

## Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple



Saint Martin de Tours (4<sup>e</sup> siècle)  
*11 novembre*

Saint Perpétue de Tours (5<sup>e</sup> siècle) régla les jours de jeûne dans son diocèse, ordonnant qu'on jeûnerait le mercredi et le vendredi, depuis la Pentecôte jusqu'au milieu de février. Mais il dispensa de ces jeûnes depuis la fête de saint Jean (24 juin) jusqu'à la fin du mois d'août, et depuis Noël jusqu'à la fête de saint Hilaire (14 janvier). Outre le mercredi et le vendredi, il ordonna un troisième jour de jeûne depuis *la Saint-Martin (11 novembre)* jusqu'à Noël : ce qui faisait une espèce d'Avent.

#### Concile de Macon (6<sup>e</sup> siècle)

Il est ordonné de jeûner trois fois la semaine, savoir : le lundi, le mercredi et le vendredi, depuis *la Saint-Martin (11 novembre)* jusqu'à Noël; de célébrer en ces jours-là le sacrifice comme en carême, c'est-à-dire le soir (pour ainsi rompre le jeûne seulement après le sacrifice), et de lire les canons, afin qu'ils ne soient ignorés de personne. L'obligation de ce jeûne, ce semble, ne concernait que les clercs, et on croit y voir l'origine de l'Avent.

Saint Charles Borromée, évêque de Milan au 16<sup>e</sup> siècle et docteur de l'Église, encouragea fortement tous ses fidèles qui le pouvaient à jeûner les lundis, mercredis et vendredis durant l'Avent (depuis la Saint-Martin).

# NOVEMBRE 2023

Mois des Ames du Purgatoire

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			<b>1</b> <b>FÊTE DE TOUS LES SAINTS (d1cl)</b>	<b>2</b> Commemoraison de tous les Fidèles défunts (d)	<b>3</b>  Dans l'octave de tous les Saints (sd)  - Premier Vendredi -	<b>4</b> St Charles Borromée, EC (d) Sts Vital et Agricola  - Premier Samedi -
<b>5</b> <b>23<sup>e</sup> ap. Pentecôte</b> Dans l'octave de tous les Saints	<b>6</b> Dans l'octave de tous les Saints (sd)	<b>7</b> Dans l'octave de tous les Saints (sd)	<b>8</b> Octave de tous les Saints (dm) Sts Quatre Couronnés, MM	<b>9</b> <b>DÉDICACE DU TRÈS SAINT SAUVEUR (d2cl)</b> St Théodore, M	<b>10</b>  St André Avellin, C (d) Sts Tryphon et Cp., MM	<b>11</b> St Martin, EC (d) St Menne, M
<b>12</b> <b>5<sup>e</sup> ap. Epiphanie reporté (sd)</b> St Martin I, PM	<b>13</b> <sup>1</sup> St Didace, C (sd)	<b>14</b> St Josaphat, EM (d)	<b>15</b> St Albert le Grand, ECD (d)	<b>16</b> Ste Gertrude, V (d)	<b>17</b>  St Grégoire le Thaumaturge, EC (sd)	<b>18</b> Dédicace des Basiliques de St Pierre et St Paul (dm)
<b>19</b> <b>6<sup>e</sup> ap. Epiphanie reporté (sd)</b> Ste Elisabeth, Ve St Pontien, PM	<b>20</b> St Félix de Valois, C (d)	<b>21</b> Présentation de la BVM (dm)	<b>22</b> Ste Cécile, VM (d)	<b>23</b> St Clément I, PM (d) Ste Félicité, M	<b>24</b>  St Jean de la Croix, CD (d) St Chrysogone, M	<b>25</b> Ste Catherine d'Alexandrie, VM (d)
<b>26</b> <b>24<sup>e</sup> et dernier ap. Pentecôte (sd)</b> St Sylvestre, Ab St Pierre d'Alexandrie, EM	<b>27</b> De la férie (sp)	<b>28</b> De la férie (sp)	<b>29</b> <sup>2,3</sup> Vigile de St André (sp) St Saturnin, M	<b>30</b> <b>ST ANDRÉ, Ap (d2cl)</b>		

## Notes

- Début du 4e grand jeûne de dévotion comme préparation à Noël, recommandé fortement par Saint Charles Borromée à ses fidèles de Milan et par d'autres saints évêques. Il débute le lundi après la fête de la Saint-Martin, et demande à jeûner les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à la veille de Noël. Un autre jeûne de dévotion possible comme préparation à Noël est celui qui débute le samedi avant le premier dimanche de l'Avent. Ce dernier demande cependant de jeûner tous les jours (sauf les dimanches) jusqu'à la veille de Noël.
- Jeûne et abstinence de dévotion pour la vigile de l'Apôtre Saint André.
- Début de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

## Saints

Ap(App) Apôtre(s)  
 Ev Évangéliste  
 M(M) Martyr(s)  
 P(P) Pape(s)  
 E(E) Évêque(s)  
 C(C) Confesseur(s)  
 D Docteur  
 V(V) Vierge(s)  
 Ve Veuve  
 Cp. Compagnons

## Rang des offices

(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe  
 (d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe  
 (dm) Double majeur  
 (d) Double  
 (sd) Semi-double  
 (sp) Simple



LE TRÈS-HAUT, l'Incompréhensible,  
L'Éternel et le Tout-Puissant  
Vient de naître maintenant.  
Est-il possible ?  
L'Éternel est d'un jour, le Verbe est en silence,  
Le Tout-Puissant s'est fait enfant.  
Reconnaissons,  
Adorons, louons,  
Louons, aimons  
Et reconnaissons  
Notre Dieu réduit à l'enfance.

(cantique de Saint Louis-Marie de Montfort)

Peinture du bienheureux Fra Angelico (21 janvier).  
À gauche : Sainte Catherine d'Alexandrie (25 novembre),  
À droite : Saint Pierre Martyr (29 avril).

# DÉCEMBRE 2023

Mois de l'Immaculée Conception

Dimanche / Fête d'obligation :   
 Jour de jeûne : 

Abstinence complète :   
 Abstinence partielle : 

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi																
					<b>1</b>  De la férie (sp) - Premier Vendredi -	<b>2<sup>1</sup></b> Ste Bibiane, VM (sd) - Premier Samedi -																
<b>3</b> 1 <sup>er</sup> dim. de l'Avent (sd)	<b>4</b> St Pierre Chrysologue, ECD (d) Ste Barbe, VM	<b>5</b> St Sabbas, Ab (sp)	<b>6</b> St Nicolas, EC (d)	<b>7</b>  St Ambroise, ECD (d) Vigile de l'Immaculée Conception	<b>8</b> IMMACULÉE CONCEPTION DE LA BVM (d1cl)	<b>9</b> Dans l'octave de l'Immaculée Conception (sd)																
<b>10</b> 2 <sup>e</sup> dim. de l'Avent St Melchiade, PM	<b>11</b> St Damase, PC (sd)	<b>12</b> Dans l'octave de l'Immaculée Conception (sd)	<b>13</b> Ste Lucie, VM (d)	<b>14</b> Dans l'octave de l'Immaculée Conception	<b>15</b>  Octave de l'Immaculée Conception (dm)	<b>16</b> St Eusèbe, EM (sd)																
<b>17</b> 3 <sup>e</sup> dim. de l'Avent (sd)	<b>18</b> De la férie (sp)	<b>19</b> De la férie (sp)	<b>20</b>  Vigile de St Thomas (sp) - Quatre-Temps -	<b>21</b> ST THOMAS, Ap (d2cl)	<b>22</b>  De la férie (sp) Canada : Sainte Françoise Xavier Cabrini (d) - Quatre-Temps -	<b>23</b>  De la férie (sp) - Quatre-Temps -																
<b>24</b> Vigile de Noël (d)	<b>25</b> NATIVITÉ DE N.-S. J.-C. (d1cl) Ste Anastasie, M	<b>26</b> ST ÉTIENNE, premier Martyr (d2cl)	<b>27</b> ST JEAN, ApEv (d2cl)	<b>28</b> STS INNOCENTS, MM (d2cl)	<b>29</b>  St Thomas de Cantorbéry, EM (d)	<b>30</b> Dans l'octave de la Nativité (sd)																
<b>31</b> Dimanche dans l'octave de la Nativité (sd) St Silvestre I, PC	<p><b>Notes</b></p> <p>1. Début du 4<sup>e</sup> grand jeûne de dévotion, qui commence le samedi avant le premier dimanche de l'Avent et finit la veille de la fête de Noël. Il a été prescrit à Sainte Françoise Romaine par saint Paul apôtre (vision XLIV). Il prépare à célébrer la naissance du Sauveur.</p> <p><b>Saints</b></p> <table border="0"> <tr> <td>Ap(App) Apôtre(s)</td> <td>C(C) Confesseur(s)</td> </tr> <tr> <td>Ev Évangéliste</td> <td>D Docteur</td> </tr> <tr> <td>M(M) Martyr(s)</td> <td>V(V) Vierge(s)</td> </tr> <tr> <td>P(P) Pape(s)</td> <td>Ve Veuve</td> </tr> <tr> <td>E(E) Évêque(s)</td> <td>Cp. Compagnons</td> </tr> </table> <p><b>Rang des offices</b></p> <table border="0"> <tr> <td>(d1cl) Double de 1<sup>e</sup> classe</td> </tr> <tr> <td>(d2cl) Double de 2<sup>e</sup> classe</td> </tr> <tr> <td>(dm) Double majeur</td> </tr> <tr> <td>(d) Double</td> </tr> <tr> <td>(sd) Semi-double</td> </tr> <tr> <td>(sp) Simple</td> </tr> </table>						Ap(App) Apôtre(s)	C(C) Confesseur(s)	Ev Évangéliste	D Docteur	M(M) Martyr(s)	V(V) Vierge(s)	P(P) Pape(s)	Ve Veuve	E(E) Évêque(s)	Cp. Compagnons	(d1cl) Double de 1 <sup>e</sup> classe	(d2cl) Double de 2 <sup>e</sup> classe	(dm) Double majeur	(d) Double	(sd) Semi-double	(sp) Simple
Ap(App) Apôtre(s)	C(C) Confesseur(s)																					
Ev Évangéliste	D Docteur																					
M(M) Martyr(s)	V(V) Vierge(s)																					
P(P) Pape(s)	Ve Veuve																					
E(E) Évêque(s)	Cp. Compagnons																					
(d1cl) Double de 1 <sup>e</sup> classe																						
(d2cl) Double de 2 <sup>e</sup> classe																						
(dm) Double majeur																						
(d) Double																						
(sd) Semi-double																						
(sp) Simple																						

# Vérités occultées en cette fin des temps

**L'Église n'a le droit de rien innover en ce qui touche la substance des sacrements.**

*Saint Pie X, 26 déc. 1910*

C'est-à-dire, si des individus se présentant comme ayant autorité dans l'Église changent la substance des sacrements, cela signifie qu'ils n'ont aucune autorité dans l'Église, qu'ils ne sont pas membres de la hiérarchie de l'Église, dixit Saint Pie X.

Nous décidons et décrétons ce qui suit : la matière et la seule matière des ordres sacrés du diaconat, de la prêtrise et de l'épiscopat est l'imposition des mains; de même la seule forme sont les paroles qui déterminent l'application de cette matière, paroles qui signifient d'une façon **univoque** les effets sacramentels, à savoir le **pouvoir d'ordre** et la **grâce de l'Esprit-Saint, paroles que l'Église accepte et emploie comme telles.** [...]

Dans l'ordination ou consécration épiscopale, la matière est l'imposition des mains faite par l'évêque consécrateur. La forme est constituée par les paroles de la « préface » dont les suivantes sont essentielles et partant requises pour la validité : *Complete in Sacerdote tuo ministerii tui summam, et ornamentis totius glorificationis instructum caelestis unguenti rore sanctifica. (Donnez à votre serviteur la plénitude de votre ministère (=épiscopat) et, paré des ornements de l'honneur le plus haut, sanctifiez-le par la rosée de l'onction céleste (=grâce du Saint Esprit))*

*Pie XII, Sacramentum Ordinis, 30 novembre 1947*

Les paroles consécratoires des évêques du nouveau rite Novus Ordo (1968) sont les suivantes : «*Et maintenant, Seigneur, répands sur celui que tu as choisi la force qui vient de toi, l'Esprit qui fait les chefs, que tu as donné à ton Fils bien-aimé, Jésus-Christ, qu'il a lui-même donné aux saints Apôtres qui établirent l'Eglise en chaque lieu comme ton sanctuaire, à la louange incessante et à la gloire de ton Nom.*» Nulle part il n'est mention de la plénitude du ministère (épiscopat). De plus, la grâce du Saint Esprit n'est pas désignée de manière univoque, mais équivoque. En effet, cette expression « *l'Esprit qui fait les chefs* », tirée d'un psaume de l'Ancien Testament, n'a jamais signifié de manière univoque la grâce du Saint Esprit dans toute l'histoire de l'Église, mais a toujours eu d'autres sens. Puisque l'Église ne peut changer la substance des sacrements, le Novus Ordo n'est pas un rite de l'Église catholique, mais d'une autre église. La hiérarchie du Novus Ordo n'est pas la hiérarchie de l'Église catholique, mais d'une autre église. Pour s'informer davantage sur ce sujet, veuillez visiter le site : [rore-sanctifica.org](http://rore-sanctifica.org).

Si quelqu'un dit que ceux qui, sans être dûment **ordonnés** et **envoyés** par l'autorité ecclésiastique et **canonique**, viennent d'ailleurs, sont néanmoins ministres légitimes de la parole et des sacrements, qu'il soit anathème.

*Concile de Trente, session XXIII can. 7*

Certains, pour justifier leur ordination et ministère sacerdotal en l'absence de l'autorité ecclésiastique et canonique, se prévalent d'une «*juridiction de suppléance*» en citant l'étude de Dom Gréa dans laquelle il donne des exemples de consécrations épiscopales sans mandat du pape, dans les premiers siècles de l'Église, en temps de persécution. Le

concept «d'épikie» est également évoqué. C'est une question assez complexe qui n'est pas facile à résoudre. Cependant, ce qui est sûr, c'est qu'aucun exemple légitime de consécration épiscopale sans mandat du pape postérieur au Concile de Trente ne peut être cité, la loi de l'Église ayant changé (*le pape ayant retiré sa concession*). Pour notre part, ce canon du Concile de Trente nous paraît si clair que nous estimons téméraire de s'en écarter. Il nous paraît beaucoup plus prudent d'interpréter simplement et littéralement le texte du Concile de Trente, au risque d'enfreindre la loi de l'Église et de Dieu. De plus, aucune révélation privée authentique ne tend à encourager à faire usage de cette «juridiction de suppléance» pour sauver l'Église. La voix de la prudence nous indique de se prévaloir uniquement des moyens que Dieu laisse à notre disposition pour faire notre salut. Ces moyens sont nombreux : observance des dix commandements, pénitence, **communion spirituelle**, chants de louange et d'action de grâce, etc.; et spécialement ceux que sœur Lucie a mentionnés dans sa dernière entrevue avec le père Fuentes en 1957. Dans les révélations à la Sœur de la Nativité (*disponible aux éditions canadienfrancais.org*), Notre Seigneur nous indique comment se préparer à une bonne mort, en l'absence d'un prêtre **approuvé** par l'Église, sans tenir compte de la «juridiction de suppléance».

**Les Saints Pères enseignent unanimement que non seulement les hérétiques sont hors de l'Église, mais qu'ils sont également dépossédés ipso facto de toute juridiction et dignité ecclésiastique.** Saint Cyprien (lib. 2, epist. 6) affirme : «**Nous affirmons qu'absolument aucun hérétique ou schismatique n'a un quelconque pouvoir ou droit.**»

*Saint Robert Bellarmin, docteur de l'Église, De Romano Pontifice*

Par manque d'espace, il ne nous est pas possible de citer la bulle du pape Paul IV *Cum ex apostolatus* qui confirme cet enseignement des pères de l'Église et de Saint Robert Bellarmin, spécialement au sujet d'un «pape hérétique». Un «pape hérétique» est en fait impossible (*dogme défini au concile du Vatican, 1870*). L'individu ainsi promu n'aurait tout simplement jamais été pape, même s'il est déguisé en pape. Il n'a aucune autorité et il ne faut lui obéir en rien. Les «cardinaux» qu'il crée n'ont aucun pouvoir d'élection du futur pape.

Il est de notre devoir, en exhortant le peuple, le clergé et tous les frères à s'instruire et à s'avancer de plus en plus dans la foi, de les persuader que vous ne leur enseignez rien de nouveau, mais la même doctrine que tous les saints évêques qui nous ont précédés : **il ne faut pas même vous contenter de leur dire ces choses, il faut les en convaincre par la lecture et par l'explication des ouvrages de ces saints**, afin que le peuple de Dieu reconnaisse qu'on ne leur enseigne rien présentement que ce que nos prédécesseurs avaient appris de leurs pères, et ce qu'ils ont enseigné à leurs successeurs.

*Lettre du pape saint Léon le Grand à saint Protère*

Grâce au pape Saint Léon, nous savons comment considérer les individus se présentant comme ministres légitimes, mais occultant **ou déformant** une seule de ces vérités.